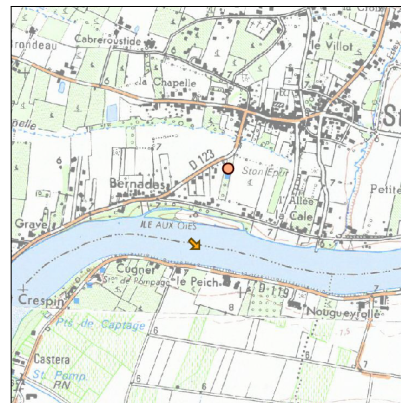
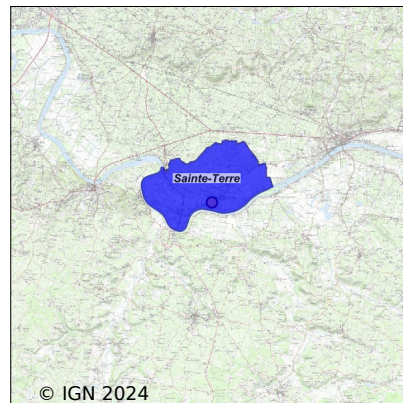


Système d'assainissement 2022

STE TERRE

Réseau de type Séparatif



Station : STE TERRE

Code Sandre	0533485V001
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE
Nom de l'exploitant	COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN
Date de mise en service	janvier 1990
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 700 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	105 Kg/j
Charge nominale DCO	210 Kg/j
Charge nominale MES	110 Kg/j
Débit nominal temps sec	250 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	453 625, 6 418 957 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Dordogne

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Sainte-Terre depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau collecte 903 abonnés pour une pollution théorique correspondant à environ 1 905 habitants.

La grande majorité du réseau est de type sous vide. La centrale de vide est située sur le site de la station d'épuration.

Le réseau comprend désormais 15 postes de relèvement. 5 d'entre eux ne sont pas télésurveillés. Trois postes font l'objet d'un traitement de l'H₂S au Chlorure Ferrique. Le réseau comprend également 29 mini postes de relevage.

L'étude diagnostique a été réalisée en 2020. Au niveau des équipements, l'étude montre un état correct des postes de relèvement et un mauvais fonctionnement des bâches de transfert du réseau sous vide, notamment des fuites et des problèmes de contacteurs sur la majeure partie d'entre elles. La campagne de mesures a montré des dysfonctionnements importants des PRs Berguille et Merlande.

Le Schéma directeur a permis d'établir un programme de travaux priorisé. Le Syndicat de l'est du Libournais a engagé la première phase par la dissociation des canalisations de refoulement de Grand Jeannot et de Merlande. Désormais une 3ème conduite alimente l'amont du dégrilleur.

Au niveau du réseau sous-vide, il est proposé de réduire le nombre de bâches de transfert (64 en moins). Actuellement 90% de ces petites bâches présentent des défauts d'étanchéité.

Station d'épuration

Observations générales :

Au mois d'août la station a subi un incendie. Des actions palliatives ont rapidement été mises en œuvre.

Par la suite de façon plus pérenne, une station de vide en caisson a été mise en place et l'armoire électrique a été changée.

Au mois d'octobre, le dispositif mis en place suite à la panne de la turbine présentait une bonne capacité d'aération.

Les ouvrages sont dans un état moyen de fonctionnement, des aménagements importants sont nécessaires pour maintenir le niveau de performance de la station.

Prétraitements :

Le dégrilleur a été renouvelé.

Nature du sous-produit	Quantités évacuées	Site de traitement prévu au PDD	Site de traitement utilisé
------------------------	--------------------	---------------------------------	----------------------------

Respect du Plan

Refus de dégrillage (kg)	NR	Ordures ménagères	
--------------------------	----	-------------------	--

Sables et PCR (m ³)	NR	CTMA de Lussac	NR /
---------------------------------	----	----------------	------

Graisses (m ³)	NR	Step St Magne de Castillon	NR /
----------------------------	----	----------------------------	------

Après le remplacement de laéroflot et des raclettes le fonctionnement est satisfaisant.

En outre, cet ouvrage est désormais sous-dimensionné au regard des débits d'alimentation qui peuvent être élevés lorsque les pompes de reprise fonctionnent simultanément avec les pompes de relèvement d'une partie du réseau de collecte.

Traitement de type boues activées :

Pas de bilans d'auto-surveillance en 2022

La charge organique moyenne sur les deux bilans réalisés en 2021 (48%) était très en dessous de la charge attendue.

En 2022, le taux boues est mieux maîtrisé.

À l'arrêt de la turbine, une quantité importante de mousses est présente en surface. Ces mousses sont la résultante d'une densité importante en filaments bactériens, présents depuis de nombreuses années au sein du mucilage bactérien.

Par ailleurs, il serait judicieux de mettre en place un agitateur dans le bassin d'aération, pour notamment améliorer les conditions de traitement de l'azote.

Qualité du rejet :

En fonctionnement normal, la qualité des eaux traitées est correcte.

Suite à la panne de la turbine d'aération au mois d'octobre et à la mise en place d'un hydroéjecteur, le suivi réalisé par la SOC n'a pas révélé de dépôts de boues. Des dépassements importants en ammonium ont cependant été mesurés

Des fuites de MES sont ponctuellement observées au niveau du clarificateur. Ces fuites sont aggravées lors de forts épisodes pluvieux.

La mauvaise qualité du rejet lors de la visite du mois de décembre est la conséquence d'une pointe de charge organique inhabituelle suite à une panne du système sous-vide survenue le week-end avant la visite.

Autosurveillance des stations inf. à 2 000 EH :

Pas de mesures en 2022

Eaux brutes : Deux débitmètres électromagnétiques DN 125.

Les bilans doivent être réalisés par la SOC avec du matériel portable.

Eaux traitées : 1 débitmètre électromagnétique.

La différence de débit entrée/sortie station est due à la dissociation des canalisations de refoulement de Grand Jeannot et de Merlande. Désormais une 3ème conduite alimente l'amont du dégrilleur. Les eaux brutes de cette canalisation ne sont pour le moment pas comptabilisées. La mise en place d'un débitmètre est réalisée en 2023.

Travaux d'amélioration (prévus et/ou proposés) :

Suite au schéma directeur et au programme de travaux qui en découle, deux scénarii de mise à niveau de la station de dépollution sont proposés :

- Une réhabilitation de la station actuelle :
 - o Mise en place d'un agitateur sur le bassin d'aération
 - o Réhabilitation du dégazeur
 - o Création d'un puits à mousses avec évacuation vers les lits de séchage
 - o Construction de deux lits de séchage supplémentaires
 - o Le déplacement du local d'exploitation
 - o La construction d'un bassin de régulation du débit des eaux brutes.
- La création d'une nouvelle station de dépollution d'une capacité de 2 000 E.H.

La capacité hydraulique de la station est atteinte et largement dépassée par temps de pluie.

L'hypothèse de nouveaux ouvrages serait à privilégier.

Sous produits

Les lits 1 et 4 ont été curés et entièrement réhabilités avec plantation de roseaux.

Fin 2022 les 4 lits restants étaient à environ 25 cm de la revanche. 2 lits sont programmés en curage pour l'été 2023.

19,3 T de MS ont été extraits en 2022.

123 T de boues brutes ont été évacuées en centre de compostage. La sécheresse n'est pas déclarée.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	303 m3/j	121 %			287 m3/j	
DBO5	60 Kg/j	57 %	200 mg/l	99 %	0,9 Kg/j	3 mg/l
DCO	194 Kg/j	93 %	640 mg/l	95 %	8,9 Kg/j	31 mg/l
MES	94 Kg/j		310 mg/l	99 %	0,9 Kg/j	3,3 mg/l
NGL	26,7 Kg/j		88 mg/l	94 %	1,5 Kg/j	5,4 mg/l
NTK	26,6 Kg/j		88 mg/l	95 %	1,5 Kg/j	5 mg/l
PT	4,3 Kg/j		14,5 mg/l	62 %	1,6 Kg/j	5,7 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0533485V001>